

ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA CRÉATION D'UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PHASE 3 - PRÉCONISATIONS
PAYS DE BRAY ET GRAND BEAUVAISIS

2021



SOMMAIRE

PRECONISATIONS : 9 PISTES D' ACTIONS	3
<i>ACTION 1 – Mobiliser et faire adhérer des communes et intercommunalités.....</i>	4
<i>ACTION 2 – Renforcer le réseau interrégional.....</i>	6
<i>ACTION 3 – Créer et mettre en place un évènement fédérateur sur le patrimoine commun</i>	8
<i>ACTION 4 - Mettre en place un Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)</i>	10
<i>ACTION 5 –Mettre en œuvre d'un Plan interrégional de Paysage.....</i>	12
<i>ACTION 6 - Coordonner à l'échelle interrégionale les politiques alimentaires territoriales.....</i>	14
<i>ACTION 7 - Promouvoir et animer une itinérance touristique douce à partir de l'Avenue verte Paris-Londres</i>	17
<i>ACTION 8 - Élaborer, promouvoir et commercialiser des produits touristiques interrégionaux.....</i>	19
<i>ACTION 9 - Travailler la préfiguration d'un Parc naturel interrégional</i>	21

PRECONISATIONS : 9 PISTES D' ACTIONS

ARMATURE DES FICHES-ACTIONS ET EXPLICATION DES RUBRIQUES RENSEIGNÉES

Les précédentes phases de l'étude (diagnostic de territoire et analyse de la pertinence), et les nombreux échanges qui ont eu lieu tout au long de l'étude ont permis d'identifier des préconisations de travail interrégional. Elles sont déclinées sous la forme d'une feuille de route reprenant les ambitions territoriales et proposant des étapes de travail partenarial, pouvant aboutir, si la nécessité se présentait, à la création d'une structure interrégionale (nommée ci-après opérateur de développement durable - ODD) traitant des questions de développement durable.

Les ambitions territoriales sont déclinées en 4 groupes au sein desquels, une ou plusieurs pistes d'actions (nommées « action ») ont été proposées et détaillées dans une fiche comportant les rubriques présentées ci-après.

Tableau 1: Groupes de pistes d'action proposées

Groupes		Détail	Nombre d'actions
Structuration		Structurer les acteurs du territoire pour répondre aux attentes locales	2
Sensibilisation		Sensibiliser les acteurs et habitants du territoire aux richesses patrimoniales	1
Action emblématique	Patrimoine éco-paysager	Actions de préservation, valorisation et promotion du patrimoine	2
	Patrimoine culturels et gastronomiques / produits et filières du terroir		1
	Activités touristiques et interrégionales		2
Labellisation Parc naturel régional		Engagement dans une démarche de labellisation PNR	1

Au sein de chaque groupe, des pistes d'actions (nommées après « action ») ont été proposées et détaillées dans une fiche comportant les rubriques suivantes :

- **CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'ACTION** : éléments de contexte et description générale de l'action considérée ;
- **MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE PROPOSÉES : PHASAGE OPÉRATIONNEL, ÉCHÉANCIER ET FORME(S) DE PARTENARIAT(S) PRESENTIÉS** : proposition d'étapes de mise en œuvre de l'action, appelées activités opérationnelles, d'échéanciers de réalisation sur 8 ans, de formes de partenariats potentielles et de maîtrises d'ouvrage pressenties ;
- **PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENT** : estimation du coût d'investissement et/ou de fonctionnement (exprimé en K€ TTC)¹ de chaque activité opérationnelle proposée ;
- **INDICATEURS DE SUIVI ET DE REALISATION** : proposition d'indicateurs de suivi et mise en œuvre des activités. Une attention particulière a été portée sur la qualité des indicateurs : ils sont clairs, précis et retranscrivent une information spécifique. La liste des indicateurs et les objectifs d'atteinte proposés, pourront être ajustés et complétés en amont de la mise en œuvre de l'action.

A ce jour, les fiches-actions sont diversement renseignées en ce qui concerne les modalités de mise en œuvre. Elles ont vocation à être affinées par les porteurs de projet volontaires selon les ambitions identifiées, avant leur mise en œuvre.

Les coûts estimés et les moyens humains proposés pour chacune des actions et activités opérationnelles présentés ne peuvent pas être additionnés. En effet, certaines peuvent être menées en parallèle, permettant ainsi la mutualisation des moyens humains et financiers.

¹ Les dépenses d'ingénierie et/ou de rémunération d'agents communautaires supplémentaires générées par l'action considérée sont exprimées en unité Équivalent Temps Plein (ETP), et calculées sur la base du salaire brut chargé / agent communautaire.

STRUCTURATION

ACTION 1 – Mobiliser et faire adhérer des communes et intercommunalités

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'étude a permis la tenue de temps de mobilisation et concertation d'élus, acteurs locaux et opérateurs intervenant sur le périmètre d'étude : auditions thématiques, comités de pilotage, groupes de travail, séminaires élargis...

Pour autant cette étude a constitué une première étape de mobilisation d'un cercle de décideurs et d'acteurs locaux restreint à travers plusieurs groupes de travail, d'instances de décision et d'étapes de concertation (ateliers/séminaires/auditions d'acteurs). En effet, l'étude n'a pas pour ambition d'entreprendre un exercice de concertation élargie à l'ensemble des forces vives des territoires concernés. Il s'agit dans un premier temps de mobiliser les principaux décideurs locaux, pour organiser dans des conditions optimales, un approfondissement détaillé quant à l'opportunité-faisabilité d'un outil/opérateur de développement durable interrégional, et ceci en respectant un calendrier de travail resserré. Ce premier cercle d'acteurs concertés, il s'agit à l'avenir d'amplifier les échanges en associant au débat, l'ensemble des élus, acteurs socioéconomiques et associatifs, et partenaires institutionnels.

Sur la base des conclusions de la phase 2, les sujets d'approfondissements et de débats ont été identifiés selon des périmètres aux contours indicatifs :

- **Le cercle de communes relevant du « cœur de la Boutonnière »**, ou périmètre « opérationnel » restreint, incluant les communes et partie

d'intercommunalités qui ont vocation à adhérer pleinement au travail partenarial interrégional, voire à la création d'un ODD. Le travail de pédagogie et l'effort de conviction visent à s'assurer que ces communes ou tout ou partie des intercommunalités, soient intégralement parties prenantes à la présente démarche ;

- **Le cercle de communes relevant des secteurs géographiques « sous influence »**, ou périmètre « de réflexion » élargi, renvoyant aux secteurs géographiques qui s'inscrivent peu ou prou dans des enjeux communs ou très proches en termes de développement durable par rapport au cœur de la Boutonnière. Cette couronne inclut des secteurs géographiques qui dépassent les périmètres confondus des deux PETR (périmètre d'étude). Il s'agit ici de poursuivre le débat avec les autres communes et leur EPCI concerné pour évaluer les différentes options possibles : intégration pleine et entière dans le travail partenarial pour les communes volontaires et inscrites dans le périmètre élargi, inscription dans une logique de collaborations avec les PETR, perspectives plus lointaines d'adhésion éventuelle à un potentiel nouvel ODD...

Cette action peut être menée en coopération entre PETRs, et/ou intercommunalités, et/ou communes, et/ou acteur(s) du territoire(s), voire par une association.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE PROPOSEES : PHASAGE OPÉRATIONNEL, ÉCHÉANCIER ET FORME(S) DE PARTENARIAT(S) PRESENTIES

ACTION 1 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		Délais de mise en œuvre (années)							
		1	2	3	4	5	6	7	8
1	Restituer/valoriser les travaux de l'étude dans le cadre de rencontres intercommunales et communales au sein du périmètre d'étude	Coopération							
2	Échanger et mettre en œuvre des travaux exploratoires complémentaires en direction des territoires de frange du périmètre d'étude : anticiper des opportunités de collaborations avec les PETR...	Coopération Constitution d'une association							

ACTION 1 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		Délais de mise en œuvre (années)							
		1	2	3	4	5	6	7	8
3	Élaborer un kit de communication à diffuser aux communes et EPCI pour informer sur les enjeux liés à la Boutonnière : exposition itinérante sur le diagnostic, conception d'une plaquette, d'un site internet sur la Boutonnière...	Coopération Association							
4	Mettre en réseau (sur un site internet dédié), un guide semestriel d'activités et d'animations proposées sur le territoire (par d'autres acteurs) portant sur les enjeux de la Boutonnière (ex. sorties nature, actions CAUE, journées du patrimoine... (en lien avec l'action 3)	Coopération Association							

PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENT

ACTION 1 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		COUT	FINANCEMENTS MOBILISABLES
1	Restituer/valoriser les travaux de l'étude	Animation : 0,20 ETP / an	A identifier
2	Échanger et mettre en œuvre des travaux exploratoires	Animation : 0,20 ETP / an	A identifier
3	Élaborer un kit de communication	30 k€	Régions, départements, FEADER
4	Mettre en réseau un guide semestriel	15 k€ édition guide (mutualisation action 3)	Régions, départements, FEADER

INDICATEURS DE SUIVI ET DE REALISATION

ACTION 1 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		INDICATEUR PROPOSE	OBJECTIF PROPOSE
1	Restituer/valoriser les travaux de l'étude	Nombre de rencontres communales et/ou intercommunales réalisées	Intercommunalités : 6 Communes : à dimensionner par le(s) porteur(s) de projet
2	Échanger et mettre en œuvre des travaux exploratoires	Nombre de rencontres communales et/ou intercommunales réalisées	Intercommunalités : 8 Communes : à dimensionner par le(s) porteur(s) de projet
		Nombre de collaborations engagées	A dimensionner par le(s) porteur(s) de projet
3	Élaborer un kit de communication	Avancement du kit de communication	Kit réalisé
4	Mettre en réseau un guide semestriel	Nombre d'actions et d'événements portant sur la sensibilisation aux enjeux de la Boutonnière	Au moins 2 actions emblématiques / événements par an

STRUCTURATION

ACTION 2 - Renforcer le réseau interrégional

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'étude a permis la tenue de temps de mobilisation et concertation d'élus, acteurs locaux et opérateurs intervenant sur le périmètre d'étude : auditions thématiques, comités de pilotage, groupes de travail, séminaires élargis...

Pour autant cette étude a constitué une première étape de mobilisation d'un cercle de décideurs et d'acteurs locaux restreint à travers plusieurs groupes de travail, d'instances de décision et d'étapes de concertation (ateliers/séminaires/auditions d'acteurs). En effet, l'étude n'a pas pour ambition d'entreprendre un exercice de concertation élargie à l'ensemble des forces vives des territoires concernés. Il s'agit dans un premier temps de mobiliser les principaux décideurs locaux, pour organiser dans des conditions optimales, un approfondissement détaillé quant à l'opportunité-faisabilité d'un outil/opérateur de développement durable interrégional, et ceci en respectant un calendrier de travail resserré. Ce premier cercle d'acteurs concertés, il s'agit à l'avenir d'amplifier les échanges en associant au débat, l'ensemble des élus, acteurs socioéconomiques et associatifs, et partenaires institutionnels.

Par ailleurs, les analyses ont mis en avant l'enjeu de renforcer les réseaux d'acteurs et de coopérations, qui transcendent les limites administratives régionales. Si l'identité brayonne ne pose pas question, force est de constater la

nécessité de conforter, voire d'organiser un espace privilégié d'échanges et de débats sur les enjeux liés à la Boutonnière, à une échelle interrégionale.

Sans aller vers une structure du type conseil de développement tel qu'il existe au niveau du PETR du Pays de Bray, il pourrait être envisagé de constituer un « forum des amis de la Boutonnière », instance informelle ou associative, dont la mission vise à mobiliser et consulter les acteurs de la société civile sur la présente démarche.

Ce forum des amis de la Boutonnière pourrait s'appuyer sur des réseaux d'acteurs d'envergure interrégionale déjà existants comme par exemples :

- l'association organisant la fête des Brayonnades, de St-Germer-de-Fly ;
- l'association Lait Bio Bray, qui fédère des producteurs implantés sur les territoires des deux PETR.

Les premières activités opérationnelles de cette action peuvent être portées sous la forme d'une coopération entre PETRs, et/ou intercommunalités, et/ou communes, et/ou acteur(s) du territoire. Les autres actions peuvent être menées par un groupe de travail informel et évoluer si besoins, en association.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE PROPOSEES : PHASAGE OPÉRATIONNEL, ÉCHÉANCIER ET FORME(S) DE PARTENARIAT(S) PRESSENTIES

ACTION 2 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		Délais de mise en œuvre (années)							
		1	2	3	4	5	6	7	8
1	Mettre en réseau les acteurs du territoire sur les enjeux de la Boutonnière (acteurs socio-économiques, élus, associations...)	Coopération							
2	Accompagner la mise en place du forum des amis de la Boutonnière (structuration, missions, compositions, moyens d'animation) et définir une feuille de route	Coopération Groupe de travail informel puis association							
3	Mettre en œuvre la feuille de route du forum des amis de la Boutonnière	Association							

PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENT

ACTION 2 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		COÛT € HT	FINANCEMENTS MOBILISABLES
1	Mettre en réseau les acteurs du territoire	Animation : 0,20 ETP / an	A identifier
2	Accompagner la mise en place du forum des amis de la Boutonnière et définir une feuille de route	Animation : 0,20 ETP / an 10 k€ pour le site web	A identifier
3	Mettre en œuvre la feuille de route	Selon les coûts identifiés dans la feuille de route	A identifier selon les actions de la feuille de route

INDICATEURS DE SUIVI ET DE RÉALISATION

ACTION 2 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		INDICATEUR PROPOSE	OBJECTIF PROPOSE
1	Mettre en réseau les acteurs du territoire	Nombre d'acteurs mobilisés	A dimensionner par le(s) porteur(s) de projet
2	Accompagner la mise en place du forum des amis de la Boutonnière et définir une feuille de route	Avancement de la création de l'association	Association créée
		Nombre d'adhérents	Environ 30 membres
		Répartition interrégionale des adhérents	Au moins un représentant de chaque territoire
3	Mettre en œuvre la feuille de route	Nombre d'actions engagées	Au moins 50% des actions identifiées
		Nombre d'actions réalisées	A définir selon l'ambition du/des porteur(s) de projet

SENSIBILISATION

ACTION 3 - Créer et mettre en place un évènement fédérateur sur le patrimoine commun

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Historiquement, le Pays de Bray était célébré lors de la fête des Brayonnades tous les ans, de manière alternative en Normandie et en Picardie. La volonté de cette manifestation culturelle et festive consistait à promouvoir le Pays de Bray d'une seule et unique voix.

Depuis 2003, la manifestation s'organise uniquement sur le territoire isarien et tous les 2 ans. Elle est portée par une association basée à St-Germer-de-Fly, et s'organise en développant des animations autour d'un thème spécifique promouvant l'artisanat associé ou local (ex. 2018 les Antilles).

Dans l'optique de retrouver une dynamique de rassemblement des acteurs autour du patrimoine commun de la Boutonnière, la création d'un évènement fédérateur est l'occasion de fixer des ambitions culturelles renouvelées et une opportunité pour organiser des temps d'animation et de sensibilisation aux

enjeux locaux liés à la préservation-valorisation de la Boutonnière. C'est également un temps festif et culturel mobilisant des créateurs locaux ou extérieurs sur des productions éphémères à partir de thématiques communes liées à la Boutonnière, des producteurs locaux...

En étroite collaboration avec l'association porteuse de la manifestation des Brayonnades et le forum des amis de la Boutonnière constitué (cf. fiche Action 2) notamment, un travail de programmation culturelle et festive pourrait être défini, dans la perspective de la construction de l'évènement fédérateur.

Cette action peut être menée sous la forme d'un groupe de travail informel, d'une coopération entre PETERs, et/ou intercommunalités, et/ou communes, et/ou acteur(s) du territoire, ou encore sous la forme d'une association.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE PROPOSEES : PHASAGE OPÉRATIONNEL, ÉCHÉANCIER ET FORME(S) DE PARTENARIAT(S) PRESENTIES

ACTION 3 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		Délais de mise en œuvre (années)							
		1	2	3	4	5	6	7	8
1	Identifier un lieu, une périodicité à l'évènement, ainsi que définir des objectifs, élaborer une programmation concertée d'une fête interrégionale sur le patrimoine commun	Groupe de travail informel Coopération Association Les Brayonnades							
2	Tenir une première édition de fête interrégionale sur le patrimoine commun	Groupe de travail informel Coopération							

PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENT

ACTION 3 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		COÛT € HT	FINANCEMENTS MOBILISABLES
1	Définir la fête interrégionale sur le patrimoine commun	Animation : 0,20 ETP / an	A identifier
2	Tenir une première édition	A définir selon les prestations envisagées pour l'évènement	Régions, départements, intercommunalités

INDICATEURS DE SUIVI ET DE RALISATION

ACTION 3 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		INDICATEUR PROPOSE	OBJECTIF PROPOSE
1	Définir la fête interrégionale sur le patrimoine commun	Avancement de la définition des modalités de la fête interrégionale	Modalités définies
2	Tenir une première édition	Avancement de la réalisation de la fête interrégionale	Fête réalisée
		Nombre de participants	A dimensionner par le(s) porteur(s) de projet
		Nombre de visiteurs	
		Coût total	

ACTION EMBLEMATIQUE - PATRIMOINE ECO-PAYSAGER

ACTION 4 - Mettre en place un Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'une des missions fortement attendue d'un travail interrégional telle que révélée durant l'étude, porte sur l'intérêt de constituer un centre interrégional de ressources scientifiques et d'ingénieries. Il serait en capacité de déployer des actions de préservation et de sensibilisation des populations locales et des publics aux singularités patrimoniales naturelles, culturelles et immatérielles ou encore architecturales liées à la Boutonnière, et à leurs facteurs de fragilité.

Une première réflexion visant à préfigurer un Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) en Pays de Bray a été engagée entre le Conservatoire des Espaces Naturel de la Région Normandie et le PETR du Pays de Bray, en vue de renforcer les actions de sensibilisation des publics à l'environnement à partir de deux lycées présents sur le territoire : Lycée agricole public du Pays de Bray à Neufchâtel-en-Bray et Lycée privé horticole et forestier Saint-Joseph à Mesnières-en-Bray. L'initiative a été suspendue en raison de l'engagement de la présente étude de faisabilité, en partant du principe qu'un nouvel opérateur de développement durable interrégional prendrait en compte ce besoin de renforcement des actions de sensibilisation à l'environnement.

Par ailleurs, d'autres outils d'éducation, d'information et de concertation au développement durable existent sur le territoire. C'est le cas de l'Écospace de la

Mie au Roy, porté par la Ville de Beauvais. Ancienne ferme en rénovation depuis 2004 par un chantier d'insertion, ce site de la vallée du Thérain à proximité du plan d'eau du Canada, possède des équipements et jardins à visée pédagogique et de sensibilisation des familles et du jeune public sur les thématiques du développement durable au travers d'ateliers pratiques et ludiques.

A partir des premières approches précitées, il s'agit ici de relancer un projet de CPIE à l'échelle a minima du périmètre opérationnel. À court terme, une phase préparatoire de préfiguration du CPIE pourra être portée par une coopération, puis un portage ad hoc devra être structuré à moyen terme sous une forme associative pour le lancement opérationnel du CPIE. Cette action devra être coordonnée avec le CPIE Pays de l'Oise qui couvre le département de l'Oise.

Références utiles :

- Rapport de phase 2, 4.4.6 Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement ;
- <https://www.cpie.fr/>

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE PROPOSEES : PHASAGE OPÉRATIONNEL, ÉCHÉANCIER ET FORME(S) DE PARTENARIAT(S) PRESSENTIES

ACTION 4 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		Délais de mise en œuvre (années)								
		1	2	3	4	5	6	7	8	
1	Identifier des actions de portée interrégionale en faveur de la sensibilisation des publics aux enjeux environnementaux et de développement durable de la Boutonnière: création d'un portail d'information commun des animations, et information en lien avec le développement durable de toute nature (sorties nature, filières déchets, alimentation, patrimoine bâti, énergie...)	Coopération								



ACTION 4 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		Délais de mise en œuvre (années)							
		1	2	3	4	5	6	7	8
2	Structurer un acteur et élaborer une feuille de route opérationnelle pour un opérateur de sensibilisation aux enjeux de développement durable à l'échelle de la Boutonnière (de type CPIE)	Coopération Association porteuse							
3	Candidater à une labellisation CPIE	Association porteuse							
4	Mettre en œuvre la feuille de route	Association porteuse							

PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENT

ACTION 4 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		COÛT € HT	FINANCEMENTS MOBILISABLES
1	Identifier des actions	Animation : 0,20 ETP / an 10 k€ pour le site web	A identifier
2	Structurer un acteur et élaborer une feuille de route	Animation : 0,20 ETP / an	A identifier
3	Candidater	Animation : 0,5 ETP / an	Régions, départements, Agences de l'Eau, Ministère, OFB...
4	Mettre en œuvre la feuille de route	Selon les coûts identifiés dans la feuille de route	Régions, départements, Agences de l'Eau, Ministère, OFB...

INDICATEURS DE SUIVI ET DE REALISATION

ACTION 4 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		INDICATEUR PROPOSE	OBJECTIF PROPOSE
1	Identifier des actions	Avancement d'un portail d'information unique	1 site créé
2	Structurer un acteur et élaborer une feuille de route Candidater	Avancement de la structuration	Opérateur structuré
		Avancement de la feuille de route	1 feuille de route réalisée
3	Mettre en œuvre la feuille de route	Avancement la labellisation	Labellisation CPIE obtenue
4	Identifier des actions	Nombre d'actions engagées	A dimensionner par le(s) porteur(s) de projet
		Nombre d'actions réalisées	

ACTION EMBLEMATIQUE - PATRIMOINE ECO-PAYSAGER

ACTION 5 - Mettre en œuvre d'un Plan interrégional de Paysage

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Les attentes identifiées d'un travail partenarial interrégional concernent d'abord l'animation et la coordination des maîtrises d'ouvrage publiques locales voire privées ou associatives. Pour autant, un des sujets/domaines d'interventions qui semble majeur sur le territoire est la préservation/valorisation de la biodiversité et des éco paysages. Par ailleurs, les deux autres sujets identifiés sont en résonance avec cette thématique : la valorisation des savoir-faire agricoles, produits de terroir, gastronomie, patrimoines et la promotion-organisation de la destination touristique interrégionale.

L'engagement du dispositif Plan de Paysage à l'échelle interrégionale, a minima sur le périmètre opérationnel, constitue un acte fort d'engagement des communes et EPCI concernés vers une coopération volontariste et progressive sur les enjeux de développement durable et de préservation éco paysagère liés à la Boutonnière.

L'opportunité d'élaborer un plan de paysage se fonde sur le caractère transversal de l'outil permettant d'aboutir à une programmation d'actions en lien avec les attentes de travail partenarial interrégional : articulation des enjeux paysagers avec ceux agro-alimentaires, de valorisation touristique, de qualité urbaine...

Outil d'approfondissement des connaissances liés aux paysages locaux, le Plan de paysage pourra tendre vers des actions de sensibilisation et de mise en œuvre d'opérations, telles que : mettre en place un programme de reconquête des points de vue depuis les principaux axes routiers (RN31/RD915 en premier lieu), requalification des traversées des villes et villages en lien avec l'axe routier, sensibilisation des élus et publics aux fragilités et à l'évolution des paysages...

Ressource référence :

- Plan de Paysage D906, vallée de la Dore – PNR Livradois Forez : <https://www.parc-livradois-forez.org/inventer/paysages-de-demain/plan-de-paysage-d906-vallee-de-la-dore/les-documents-du-plan-de-paysage-route-departementale-906-vallee-de-la-dore/>
- <https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/appel-projet-plan-de-paysage-vers-ledition-2022-68>
- Rapport de phase2, 4.4.2. Plan de paysage.

Le portage de cette action peut être envisagé par une coopération entre PETRs, et/ou intercommunalités, et/ou communes, et/ou acteur(s) du territoire, et évoluer selon les besoins, en association.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE PROPOSEES : PHASAGE OPÉRATIONNEL, ÉCHÉANCIER ET FORME(S) DE PARTENARIAT(S) PRESSENTIES

ACTION 5 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		Délais de mise en œuvre (années)							
		1	2	3	4	5	6	7	8
1	Engager des travaux préparatoires à la candidature au Plan de Paysage : identification du périmètre de travail, rédaction du cahier des charges, montage du dossier de candidature	Coopération							
2	Élaborer le Plan de Paysage : diagnostic, stratégie, plan d'actions	Coopération Association des communes							
3	Mettre en œuvre les actions	EPCI, communes, département,...							

PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENT

ACTION 5 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		COÛT € HT	FINANCEMENTS MOBILISABLES
1	Engager des travaux préparatoires	Animation : 0,20 ETP / an	A identifier
2	Élaborer le Plan de Paysage	100 k€ pour un diagnostic (consultant) Animation : 0.20 ETP / an	2 x 15 k€ du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire Ademe, régions, département
3	Mettre en œuvre les actions	Animation : 1 ETP / an	A identifier
		Selon les coûts identifiés dans le plan d'actions	A identifier selon l'action envisagée

INDICATEURS DE SUIVI ET DE REALISATION

ACTION 5 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		INDICATEUR PROPOSE	OBJECTIF PROPOSE
1	Engager des travaux préparatoires	Nombre de communes et/ou intercommunalités engagées	Au moins 3 intercommunalités
		Avancement de la candidature Plan Paysage	Candidature déposée
2	Elaborer le Plan Paysage	Avancement de l'élaboration diagnostic	Diagnostic réalisé
		Avancement de l'élaboration de la stratégie	Stratégie élaborée
		Avancement de l'élaboration du plan d'actions	Plan d'actions réalisé
3	Mettre en œuvre les actions	Nombre d'actions engagées	A dimensionner par le(s) porteur(s) de projet
		Nombre d'actions réalisées	

ACTION EMBLEMATIQUE – PATRIMOINE CULTURELS ET GASTRONOMIQUE / PRODUITS ET FILIERES DE TERROIR

ACTION 6 - Coordonner à l'échelle interrégionale les politiques alimentaires territoriales

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Au-delà des dynamiques interprofessionnelles liées aux filières laitières et au système herbager du bocage brayon, des initiatives des collectivités locales se développent en matière de promotion des circuits courts et de renforcement de l'autonomie alimentaire. Plusieurs exemples l'illustrent :

- La valorisation des signes officiels de la qualité et de l'origine : sollicité par l'association Lait Bio Bray en 2016, le PETR du Pays de Bray en partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Bray, a coordonné une action d'information sur le lait bio à destination d'environ 450 éleveurs laitiers du Pays de Bray normand et que picard. Les volontés locales sont aujourd'hui confortées en faveur du développement de la filière lait bio et l'aide à la conversion des exploitations conventionnelles, en partenariat avec les chambres d'agriculture et Bio en Normandie. Ce sont d'ailleurs des axes qui devraient être retenus dans le Plan Alimentaire de Territoire (PAT) en cours d'élaboration sur le PETR du Pays de Bray ;
- La valorisation des productions locales :
 - o en 2020, le PETR du Grand Beauvaisis a édité une carte des producteurs locaux, résultat de la création d'une base de données des producteurs ;
 - o le PETR du Pays de Bray a réalisé un guide des producteurs locaux en vente directe dont la publication a eu lieu début 2022 ;
 - o le Contrat de Transition Écologique de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis signé en 2020, « Le Beauvaisis, territoire de transition agricole et alimentaire », le renforcement des circuits courts alimentaires liés à l'élevage et au maraîchage est un axe de travail ;

- o le marché fermier annuel organisé par le département de l'Oise à Beauvais. Cet événement mobilise plus de 150 producteurs locaux sur deux jours.
- l'alimentation et la santé : la Communauté de communes de la Picardie Verte s'engage dans l'élaboration d'un PAT, avec une focale sur les enjeux de santé et de lutte contre la malnutrition. Focale qui se retrouve dans le PAT en cours d'élaboration sur le PETR du Pays de Bray, en lien avec le Contrat Local de Santé.

Dans le prolongement de ces initiatives locales, il s'agit ici, de définir un cadre commun de ces politiques en faveur de l'alimentation locale et du renforcement de l'autonomie alimentaire des territoires, en identifiant des actions et des projets communs portés à l'échelle interrégionale : organisation d'opérations communes de promotion des produits du terroir, mise en relation entre les producteurs et les distributeurs, organisation d'événementiels itinérants autour de la nutrition, le bien-être et les produits du terroirs... Ces initiatives peuvent être couplées avec le volet « gastronomie » d'une politique touristique interrégionale et en cohérence avec la fiche action 7 associé aux alimentaires.

Les premières activités opérationnelles peuvent être portées en coopération entre PETRs, et/ou intercommunalités, et/ou communes, et/ou acteur(s) du territoire. La constitution d'un réseau pourra amener à la mise en place d'un groupe de travail informel qui pourra évoluer, selon les besoins, en association

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE PROPOSEES : PHASAGE OPÉRATIONNEL, ÉCHÉANCIER, FORME(S) DE PARTENARIAT(S) PRESENTIES

ACTION 6 -DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		Délais de mise en œuvre (années)							
		1	2	3	4	5	6	7	8
1	Identifier des pistes de travail interrégional en lien avec les filières de production, transformation et commercialisation de produits alimentaires (coordination inter PAT pour identifier les chantiers interrégionaux)	Coopération							
2	Engager une concertation avec les acteurs professionnels concernés par les chantiers interrégionaux identifiés : création d'une feuille de route	Coopération							
3	Constituer un réseau interrégional (association par exemple)	Groupe de travail informel Association interrégionale des acteurs de l'alimentation							
4	Mettre en place des actions agroalimentaires ciblées identifiées par les acteurs : structuration de filières (transformation, conditionnement...), promotion commune, marque et labellisation locale...	EPCI, communes, acteurs du territoire...							

PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENT

ACTION 6 -DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		COÛT € HT	FINANCEMENTS MOBILISABLES
1	Identifier des pistes de travail interrégional	Animation : 0,20 ETP / an	Région, département
2	Création d'une feuille de route	Animation : 0,20 ETP / an	A identifier
3	Constituer un réseau interrégional	Animation : 0,20 ETP / an	A identifier
4	Mettre en place des actions agroalimentaires	Selon les coûts identifiés dans la feuille de route	Régions, départements

INDICATEURS DE SUIVI ET DE REALISATION

ACTION 6 -DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		INDICATEUR PROPOSE	OBJECTIF PROPOSE
1	Identifier des pistes de travail interrégional	A dimensionner par le(s) porteur(s) de projet	A dimensionner par le(s) porteur(s) de projet
2	Création d'une feuille de route	Nombre de réunions de concertation réalisées	A dimensionner par le(s) porteur(s) de projet
		Avancement de l'élaboration de la feuille de route	Feuille de route créée
		Avancement de la création du réseau interrégional	Réseau interrégional créé
3	Constituer un réseau interrégional	Nombre d'actions engagées	A dimensionner par le(s) porteur(s) de projet
		Nombre d'actions réalisées	
4	Mettre en place des actions agroalimentaires	Nombre d'actions mises en œuvre	A dimensionner par le(s) porteur(s) de projet

ACTION EMBLEMATIQUE - ACTIVITES TOURISTIQUES ET INTERREGIONALES

ACTION 7 - Promouvoir et animer une itinérance touristique douce à partir de l'Avenue verte Paris-Londres

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Un des trois sujets/domaines d'intervention auquel le travail partenarial pourrait répondre porte sur la promotion-organisation de la destination touristique interrégionale. Des initiatives d'envergure interrégionale ont déjà été mises en œuvre autour de l'itinérance touristique douce et des activités de pleine nature :

- Les structures antérieures du PETR du Pays de Bray sont à l'origine de l'ouverture de l'avenue verte Paris-Londres par l'aménagement de l'ancienne voie de chemin de fer qui reliait Dieppe à Paris, et sa connexion au tronçon pré existant New Haven-Londres. Véritable artère douce structurante interrégionale, la gestion du tronçon seinomarin a depuis été transférée au département de la Seine-Maritime. Récemment, le PETR du Pays de Bray et les offices de tourisme ont réalisé un recensement des équipements de l'avenue verte pour identifier les besoins serviciels et en équipements. L'objectif est d'apporter aux intercommunalités les informations utiles pour renforcer cet axe touristique ;
- Les structures antérieures du PETR du Pays de Bray ont mis en place des circuits touristiques et animations itinérantes : la route des paysages, la route des fromages, les rencontres organisées par l'association l'Art & la Manière dont une édition été destinée aux « rencontres en Pays de Bray »... ;
- En parallèle, des intercommunalités ou communes ont développé des boucles locales de randonnées, et des projets d'extension du réseau ou de promotion du cyclotourisme. Pour illustrations :

- o la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB) travaille sur une « traversée verte sécurisée » de l'agglomération avec l'aménagement d'un tronçon commun « Avenue verte Paris-Londres / TransOise » ;
- o des réflexions intercommunautaires entre la CAB et la Communauté de Communes de la Picardie Verte sont en cours pour déployer une itinérance douce autour des activités nautiques de la vallée du Thérain.

Dans le prolongement de ces initiatives, il s'agit de :

- déployer une stratégie commune interrégionale d'animations culturelles, festives et touristiques à partir de l'avenue verte Paris-Londres ;
- promouvoir et accompagner la mise en place d'une offre servicielle à destination des usagers de l'avenue verte (stationnement sécurisé, aires de repos, location-réparation de vélos, hébergements, restauration, connexions avec les boucles locales, vente de produits locaux...);
- s'appuyer sur des événements majeurs (ex : les Jeux Olympiques 2024) pour dynamiser le démarche de promotion du patrimoine local de la Boutonnère, au travers de l'itinérance douce.

Cette action peut être portée par un groupe de travail informel ou en coopération entre PETRs, et/ou intercommunalités, et/ou communes, et/ou acteur(s) du territoire, et évoluer selon les besoins, en association voire en syndicat mixte.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : PHASAGE OPÉRATIONNEL, ÉCHÉANCIER ET MAÎTRISE(S) D'OUVRAGE PRESENTIE(S)

ACTION 7 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		Délais de mise en œuvre (années)							
		1	2	3	4	5	6	7	8
1	Engager des échanges avec les prestataires touristiques (commerçants de l'avenue verte, hébergeurs, restaurateurs...), rechercher des partenariats (agence départementale du tourisme, Office de tourisme syndicat d'initiative...), constituer un groupe et un programme de travail pluri annuel	Coopération Groupe de travail informel							



ACTION 7 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		Délais de mise en œuvre (années)								
		1	2	3	4	5	6	7	8	
2	Définir une stratégie interrégionale d'animation et de renforcement des services à destination des cyclotouristes à partir de l'Avenue verte : labellisation des prestataires, reconnaissance par les fédérations nationales de cyclotourisme, communication...	Association Regroupement de prestataires professionnels								
3	Déployer la stratégie interrégionale dans le cadre d'actions opérationnelles	Association ou syndicat mixte								

PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENT

ACTION 7 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		COÛT € HT	FINANCEMENTS MOBILISABLES
1	Relations, partenaires et groupe de travail	Animation : 0,20 ETP / an	A identifier
2	Stratégie interrégionale d'animation et de renforcement	Accompagnement (consultant) : 50 k€ Coûts de montage des dossiers de labellisation, communication (forfait) : 20 k€ / dossier	Région, Départements, FEADER
3	Déployer la stratégie interrégionale	Selon les coûts identifiés dans la stratégie	A identifier

INDICATEURS DE SUIVI ET DE REALISATION

ACTION 7 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		INDICATEUR PROPOSE	OBJECTIF PROPOSE
1	Relations, partenaires et groupe de travail	Avancement de la création d'un groupe de travail	Groupe de travail constitué
		Nombre de réunions du groupe de travail	A dimensionner par le(s) porteur(s) de projet
		Avancement de l'élaboration d'une feuille de route	Feuille de route réalisée
2	Stratégie interrégionale d'animation et de renforcement	Nombre de labels touristiques sur le territoire	A dimensionner par le(s) porteur(s) de projet
		Nombre de prestataires engagés dans une démarche de labellisation	
		Nombre de services proposés aux cyclotouristes (décliné par service)	
3	Déployer la stratégie interrégionale	Fréquentation cyclotouristique de l'Avenue Verte	
		Fréquentation des services (à décliner par services)	
		Nombre de nouveaux prestataires professionnels	
		Emploi touristique local	

ACTION EMBLEMATIQUE - ACTIVITE TOURISTIQUES ET INTERRGIONALES

ACTION 8 - Élaborer, promouvoir et commercialiser des produits touristiques interrégionaux

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Un des trois sujets/domaines d'intervention auquel le travail partenarial pourrait répondre porte sur la promotion-organisation de la destination touristique interrégionale. Sans aller vers une gouvernance touristique interrégionale organisée a minima à l'échelle du périmètre opérationnel, il s'avère possible de mettre en œuvre des actions communes en termes d'élaboration-promotion-commercialisation de produits touristiques communs.

Cette action est d'autant plus pertinente, compte tenu d'une dynamique interrégionale d'acteurs déjà enclenchée sur laquelle il s'avèrera utile de s'appuyer. En effet, l'édition du guide du Routard « Pays de Bray » sorti le 20 juin 2019 a été travaillée sur une partie du périmètre géologique de la Boutonnière : depuis Londinières à Gournay-en-Bray en Seine-Maritime, et entre Songeons et la forêt de Thelles dans l'Oise. Ce travail a ainsi donné lieu à une mobilisation interrégionale des collectivités et acteurs du tourisme. De plus, sur ce même périmètre, une carte touristique a été éditée en 2015. Elle recense les sites patrimoniaux de la Boutonnière (naturels, historiques, culturels), de loisirs ainsi que les axes de mobilités douces.

La singularité et qualité du territoire de la Boutonnière et de l'identité brayonne, « carte postale de la Normandie », ou encore son positionnement géographique porteur à mi-parcours entre Paris d'une part, et le littoral dieppois d'autre part,

justifient des actions communes entre les PETR, EPCI et offices de tourisme concernés.

Plusieurs thématiques faisant écho aux singularités territoriales peuvent servir de « fil d'ariane » dans la conception partagée avec les acteurs locaux du tourisme : des « séjours en package en Pays de Bray », tels que la route de l'argile et de la céramique en partenariat avec l'association des potiers et céramistes de l'Oise, l'identité bocagère et brayonne dans la perspective de création d'un évènement fédérateur (cf. fiche action 5), la route des fromages et du « petit suisse » en partenariat avec les éleveurs et les industriels locaux, les villes et l'architecture de la reconstruction dans le cadre notamment du label régional « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie » qui peut concerner par extension les villes picardes inscrites dans le périmètre opérationnel de travail partenarial interrégional...

Dans le prolongement de la conception des produits touristiques interrégionaux, il pourrait être envisagé une campagne de promotion de la destination interrégionale du Pays de Bray.

Cette action peut être portée sous la forme d'une coopération entre PETRs, et/ou intercommunalités, et/ou communes, et/ou acteur(s) du territoire.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE PROPOSEES : PHASAGE OPÉRATIONNEL, ÉCHÉANCIER ET FORME(S) DE PARTENARIAT(S) PRESSENTIES

ACTION 8 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		Délais de mise en œuvre (années)							
		1	2	3	4	5	6	7	8
1	Engager une élaboration concertée sur l'identification et l'élaboration des produits touristiques communs	Coopération							
2	Engager une campagne commune de promotion de la destination touristique interrégionale : site internet, publication, campagnes saisonnières (web, réseaux sociaux, presse, salons...)	Coopération							

PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENT

ACTION 8 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		COUT € HT	FINANCEMENTS MOBILISABLES
1	Élaboration concertée des produits touristiques communs	Animation : 0,50 ETP / an	A identifier
2	Campagne de promotion de la destination touristique	A dimensionner par le(s) porteur(s) de projet	A identifier

INDICATEURS DE SUIVI ET DE REALISATION

ACTION 8 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		INDICATEUR PROPOSE	OBJECTIF PROPOSE
1	Élaboration concertée des produits touristiques communs	Nombre de produits interrégionaux créés, en lien avec les paysages et milieux naturels, les savoir-faire locaux et les liens ville/campagne	A dimensionner par le(s) porteur(s) de projet
2	Campagne de promotion de la destination touristique	Fréquentation des sites touristiques	
		Réalisation d'une enquête de notoriété du Pays de Bray vis-à-vis de ces sites	
		Nombre de produits vendus (à décliner selon les sites de ventes)	
		Nombre d'actions engagées dans la campagne de promotion de la destination touristique	

LABELLISATION PARC NATUREL REGIONAL

ACTION 9 - Travailler la préfiguration d'un Parc naturel interrégional

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Si la labellisation Parc naturel régional est une opportunité pour la préservation et le développement des PETR, l'organisation, les compétences et le fonctionnement territorial actuel n'est pas adapté pour une telle démarche. De nombreuses questions organisationnelles et structurelles à une échelle plus locale doivent être encore éclaircies.

Néanmoins, la perspective d'une labellisation PNR est pertinente au regard des spécificités du territoire mises en évidence dans le diagnostic de l'étude et aux vocations et missions identifiées pour un potentiel nouvel ODD par les acteurs locaux.

1°) Le Pays de Bray correspond à une identité territoriale dont la spécificité est reconnue à l'échelle régionale et qui génère un sentiment d'appartenance de la part des habitants et des acteurs. Les travaux collectifs conduits dans le cadre de cette étude attestent de cette mobilisation locale nécessaire à la labellisation ;

2°) Les spécificités (qualité et identité) du patrimoine naturel et culturel et des paysages sont fragilisées et menacées par :

- le développement d'infrastructures lourdes qui impactent les paysages (éoliennes, infrastructures linéaires, espaces économiques...);
- le développement d'une urbanisation non intégrée aux paysages (urbanisation linéaire notamment) ;
- la difficulté pour les ménages et acteurs locaux d'entretenir leur patrimoine bâti ;
- l'évolution des modes d'occupation et de gestion des espaces agricoles et naturels ;
- les effets anticipés du changement climatique (inondation, ruissellements d'eaux pluviales...).

La spécificité du patrimoine présent ne permet pas au territoire de bénéficier d'autres dispositifs de protection patrimoniale.

3°) Le territoire présente une cohérence dans la définition d'un périmètre reconnu et qui s'appuie sur une réalité géomorphologique dessinant un bassin visuel clairement identifiable. Par ailleurs, la Boutonnière fait l'objet d'un zonage ZNIEFF de type 2 qui confirme la cohérence naturelle du territoire ;

4°) Les premiers sujets de travail partenarial interrégional identifiés sont fondés sur la protection et la mise en valeur du patrimoine et des paysages, notamment liées à la spécificité de la Boutonnière.

Rappel des 4 vocations fondamentales identifiées dans le cadre du séminaire du 1er juillet 2021 et validées par le comité de pilotage du 9 juillet 2021 :



Les cinq missions dévolues aux Parcs naturels régionaux (article R333-1 du Code de l'Environnement) sont cohérentes avec les vocations et sujets identifiés pour un travail partenarial à l'échelle interrégionale, à savoir :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages.
 - o Lien avec les vocations fondamentales : il est attendu que le travail partenarial réponde à la préservation des singularités et fonctions de la Boutonnière (d'un point de vue éco-paysager et socioéconomique).

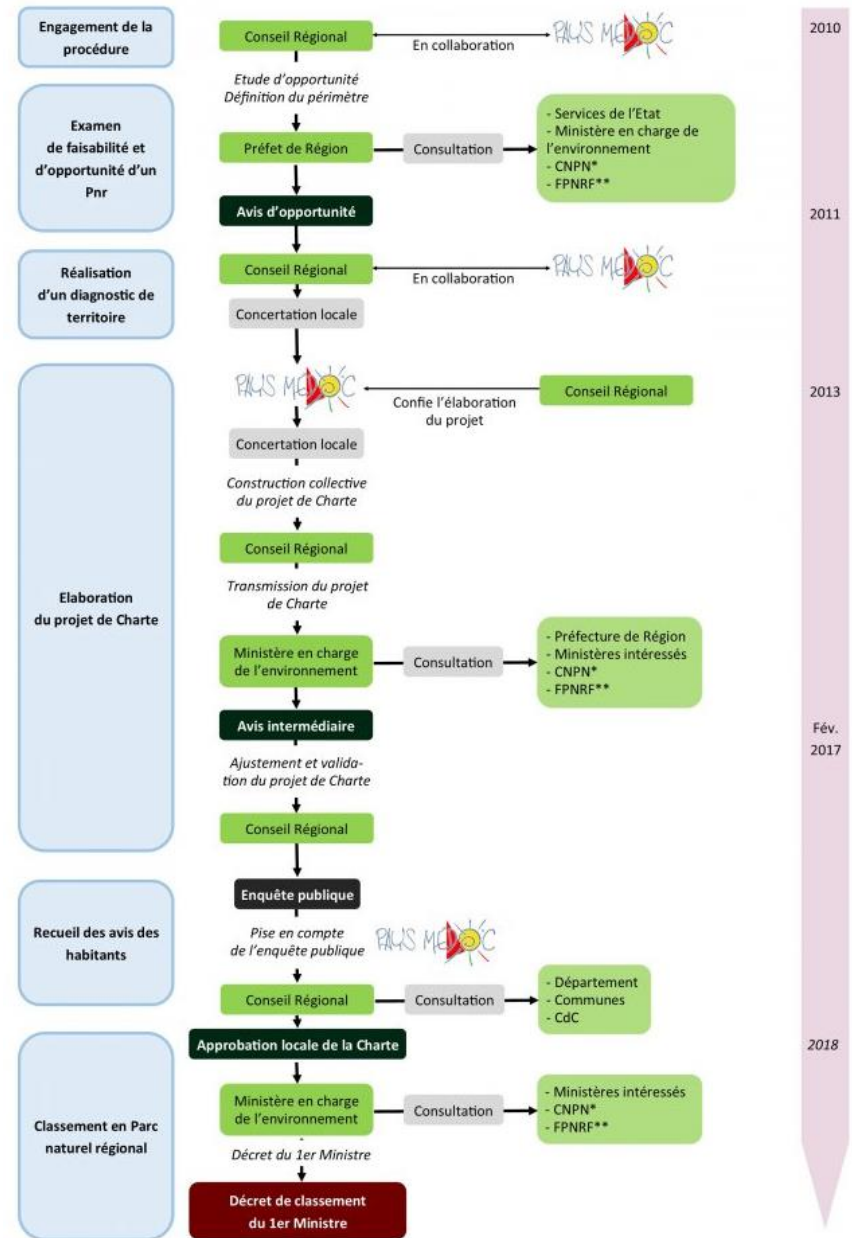
- l'aménagement du territoire, en contribuant à la définition et l'orientation des projets d'aménagement.
 - o Lien avec les vocations fondamentales : il est attendu que le travail partenarial réponde à la préservation des singularités et fonctions de la Bouttonnière (d'un point de vue éco-paysager et socioéconomique).
- le développement économique et social, en animant et coordonnant les actions économiques et sociales pour assurer une qualité de vie sur son territoire. Le Parc soutient les entreprises respectueuses de l'environnement qui valorisent ses ressources naturelles et humaines.
 - o Lien avec les vocations fondamentales : il est attendu que le travail partenarial redynamise les systèmes économiques locaux pour accroître les retombées de valeur locale.
- L'accueil, l'éducation et l'information du public. Le Parc favorise le contact avec la nature, sensibilise les habitants aux problèmes environnementaux.
 - o Lien avec les vocations fondamentales : il est attendu que le travail partenarial contribue à la sensibilisation des enjeux de la Bouttonnière et à la solidarité territoriale dans les rapports urbain / rural.
- l'expérimentation : le Parc contribue à des programmes de recherche et a pour mission d'initier des procédures nouvelles et des méthodes d'actions.
 - o Lien avec les vocations fondamentales : il est attendu que le travail partenarial inscrive son action dans une dimension prospective qui dépasse le court terme pour assurer durablement les singularités et fonctions de la Bouttonnière.

Les étapes de labellisation PNR sont définies par le code de l'environnement et sont présentées dans le graphique suivant (source : PNR Médoc, 2018). Il s'agit d'une procédure qui s'étale sur minimum 5 ans.

Cette action peut être portée dans un premier temps sous la forme d'une coopération entre PETRs, et/ou intercommunalités, et/ou communes, qui évoluera ensuite en association puis en syndicat mixte ouvert.

Références utiles :

- Rapport de phase 2, 4.4.5 Parc naturel région ;
- <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/>



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE PROPOSEES : PHASAGE OPÉRATIONNEL, ÉCHÉANCIER ET FORME(S) DE PARTENARIAT(S) PRESSENTIES

ACTION 9 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		Délais de mise en œuvre (années)							
		1	2	3	4	5	6	7	8
1	Identification du périmètre d'adhésion au projet	Coopération							
2	Engagement de l'étude d'opportunité	Association de préfiguration							
3	Écriture de la Charte / labellisation PNR	Syndicat mixte ouvert							

PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENT

ACTION 9 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		COÛT € HT	FINANCEMENTS MOBILISABLES
1	Identification du périmètre d'adhésion au projet	Animation : 0,20 ETP (Mutualisation avec l'action 1)	A identifier
2	Engagement de l'étude d'opportunité	100 k€ pour une étude (consultant)	Régions
3	Écriture de la Charte / labellisation PNR	300 k€ pour l'accompagnement (consultant)	Régions

INDICATEURS DE SUIVI ET DE REALISATION

ACTION 9 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		INDICATEUR PROPOSE	OBJECTIF PROPOSE
1	Identification du périmètre d'adhésion au projet	Nombre de rencontres communales et/ou intercommunales réalisées (à mutualiser avec l'action 1)	Intercommunalités : 6 Communes : à dimensionner par le(s) porteur(s) de projet
2	Engagement de l'étude d'opportunité	Avancement de l'étude d'opportunité	Avis d'opportunité du préfet obtenu
3	Écriture de la Charte / labellisation PNR	Avancement de l'écriture de la charte	Avis du préfet sur le projet de Charte obtenu Décret ministériel de classement obtenu



PETR du Pays de Bray

Impasse de la Boutonnière
76270 Neufchâtel-en-Bray

02.32.97.56.14

contact@paysdebray.org

www.paysdebray.org



PETR du Grand Beauvaisis

48, Rue Desgroux
60000 Beauvais

03.44.15.68.80

contact@grandbeauvaisis.fr

grandbeauvaisis.fr



Fonds européen agricole pour le
développement rural : l'Europe investit dans
les zones rurales

